

Paris, le 3 juin 2016

COMMUNIQUÉ

Villes de France apprend avec soulagement l'allègement de la baisse de la DGF en 2017, mais reste vigilante sur les conditions de réforme de cette dotation de l'État

Villes de France, par la voix de sa présidente, Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, et de son président délégué, Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, tient à réagir à l'annonce du Président de la République en clôture du Congrès des maires de France. François Hollande a en effet promis d'alléger d'un milliard d'euros en 2017 le prélèvement devant avoir lieu sur le bloc communal au titre du redressement des comptes publics, soit une réduction de 50% de l'effort demandé.

Ceux-ci estiment qu'il s'agit d'une décision raisonnable et d'une avancée positive (de même que la reconduction du fonds spécial pour les investissements et la poursuite de la compensation des rythmes scolaires), puisqu'elle tient compte de l'expression des élus, qui ont alerté les pouvoirs publics sur la trop grande rigidité qu'imposait la trajectoire de réduction de la DGF, et les risques de décrochage des investissements publics locaux. Les villes de France et leurs intercommunalités ont toutefois réalisé cette année des efforts de gestion et de réduction des dépenses conséquents, qui devront toujours être poursuivis.

S'agissant de la réforme de la DGF, dont François Hollande a indiqué qu'il redonnerait la main au Parlement, les maires des Villes de France et président de leurs intercommunalités estiment que le renvoi à une loi spécifique répond à leur demande et permettra de donner le temps nécessaire pour cette importante réforme. Ils restent particulièrement vigilants sur les nouvelles orientations qui seront proposées.

L'équité doit en particulier conduire à intégrer dans le calcul des dotations une nouvelle définition de l'effort fiscal, calculé en euro d'impôts locaux payés par habitant, rapportés au revenu moyen de ces mêmes habitants. L'introduction de ce critère serait important pour mieux prendre en compte la contribution fiscale des habitants des villes dans le calcul des dotations de l'Etat.

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18

Villes de France

Villes de France est une association d'élus pluraliste, présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais. Son président délégué est Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. Forte de 25 ans d'action - sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes - Villes de France représente et accompagne les villes et agglomérations de taille métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

Contacts

Nicole Gibourdel, Déléguée générale
Armand Pinoteau, Conseiller
armand.pinoteau@villesdefrance.fr
Villes de France
94 rue de Sèvres
75007 Paris – France
Tél. : +33 1 45 44 99 61
www.villesdefrance.fr